

Protocole d'accueil - Collège Léo Ferré

A partir de septembre 2021

En évolution du protocole validé en conseil d'administration le 05/11/2020 et mis à jour par le Conseil d'administration du 03/02/2021

Le protocole sanitaire national pour la rentrée 2021-2022 est disponible sur le site <https://www.education.gouv.fr>.

Dans le cadre de la reprise des cours à la rentrée de septembre 2021, le protocole sanitaire national a évolué. La rentrée s'effectue avec un niveau 2 jaune. Il est communiqué à l'ensemble des personnels ainsi qu'aux parents et est accessible sur le site ENT du collège ainsi que sur le site internet du ministère de l'Education Nationale. <https://www.education.gouv.fr>

Comme le protocole précédent, il s'applique aux élèves, parents d'élèves, personnels, partenaires, collectivités concernées ainsi que toute personne intervenant au collège.

A l'échelle du collège, en déclinaison de ce protocole sanitaire national, est établi un protocole d'accueil qui prend en compte les spécificités et la configuration de l'établissement. Ce protocole peut être amené à évoluer en fonction de la situation du collège et des consignes gouvernementales, ministérielles, académiques ou départementales.

Ainsi en complément du protocole sanitaire national, les dispositions spécifiques au collège Léo Ferré sont les suivantes :

- Les élèves auront à effectuer leur pause à l'extérieur dans la zone correspondant à leur niveau (marquage au sol).
- Après chaque récréation les élèves se rangeront dans la cour par classe selon un marquage au sol spécifique. Les personnels viendront les chercher dans la cour et les emmèneront en salle de classe en veillant à espacer les groupes afin d'éviter le brassage et fluidifier la circulation.
- Avant et après les temps de récréation (petites récréations et après la pause méridienne), les personnels ayant en charge les élèves organiseront le lavage des mains en classe à l'aide de la solution de gel hydroalcoolique à disposition dans la salle.

En cas de pluie, les récréations auront lieu dans des zones à l'abri, par niveau. Le temps de passage aux toilettes pourra être décalé.

- Les sens de circulation vont être réaffirmés (fléchage indiqué sur papier coloré en vert) et devront être respectés par tous. Une vigilance sera portée sur les flux. (sortie par classe complète, distanciation)
- Concernant la restauration, les élèves déjeuneront toujours avec les mêmes camarades de table (de la même classe). Certaines classes pourront être amenées à quitter leur cours de M4 avant la fin habituelle afin de fluidifier les circulations et de permettre davantage de temps pour le passage cantine. De manière à permettre le respect des consignes sanitaires, un impact pourra occasionnellement avoir lieu sur les cours prévus entre 11h50 et 12h45 et éventuellement ceux entre 14h et 15h. Des ajustements auront lieu (emplois du temps, temps de cours) afin de tenir compte des contraintes et permettre un passage déjeuner dans les meilleures conditions possibles.

D'autre part, les élèves qui seront passés au 1er service de 11h45, pourront éventuellement être pris en charge de 13h à 14h.

- Le dispositif "devoirs faits" hors temps scolaire est maintenu avec une séparation spatiale des élèves de classes différentes. Le dispositif durant le temps scolaire est également maintenu avec préférentiellement des élèves d'une même classe. Les suppléances, les cours supplémentaires, la prise en charge d'élèves en "devoirs faits" se feront avec préférentiellement des élèves d'une même classe.
- Les différentes activités (clubs, CDI, classe orchestre, AS, ..) pourront avoir lieu en privilégiant un accueil par niveau et avec une séparation spatiale des élèves de classes différentes.
- Les élèves se rendront chaque jour à l'école avec un masque, un contenant pour « masques sales », un contenant pour « masques propres » et au moins un masque propre de rechange.
- Les élèves seront formés aux gestes barrière et seront informés dès la rentrée des consignes à respecter.
- Il est demandé aux élèves, parents et personnels de veiller au respect des horaires et d'éviter les rassemblements aux abords de l'établissement.
- Les parents poursuivront la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) et avertiront sans délai l'établissement si leur enfant est « cas positif » ou « cas contact ». Si besoin, ils peuvent également échanger avec Madame Forget, infirmière scolaire du collège ou contacter le collège.
En cas de symptômes chez un élève ou un personnel au sein de l'établissement, les prescriptions des autorités sanitaires seront mises en œuvre. Un processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts est ensuite établi conformément aux prescriptions des autorités sanitaires.
Si un cas suspect concerne leur enfant, les parents seront appelés sans délai afin qu'ils viennent le récupérer. De ce fait, il est important que les parents informent le collège de toute modification de coordonnées téléphoniques et resteront joignables. La procédure à suivre sera : maintenir les gestes barrières, éviter les contacts, prendre rendez-vous avec le médecin traitant qui établira un diagnostic.
- Des ajustements de ces dispositions sont susceptibles d'intervenir en fonction des contraintes et de l'évolution de la situation sanitaire.